

Règlement des FOULEES DE LA NORGES 2021

Version applicable V2 du 13/07/2021

Version	Date	Commentaires
V1	21/06/2021	dépôt du règlement dans le dossier envoyé à la FFA
V2	13/07/2021	Ajout obligation Pass Sanitaire pour les plus de 12 ans à la date de l'épreuve (§ 6 Inscription, § 12 Synthèse des conditions d'inscription)

1 RESPECT DU REGLEMENT

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

INFORMATION COVID-19 : la version V1 du règlement a été établi en date du 21/06/2021. Ce règlement pourra être adapté jusqu'au samedi 11 septembre 2021 à l'initiative de l'organisateur pour prendre en compte toutes les recommandations et exigences liées à la gestion de la pandémie COVID-19. L'acceptation du règlement au moment de l'inscription vaut pour le règlement diffusé au moment de l'inscription comme pour toutes les mises à jour éventuelles liées à la gestion de la pandémie COVID-19. Le coureur s'engage à respecter toutes les consignes COVID-19 qui seront en vigueur. Il appartient aux participants de s'assurer de prendre connaissance de la dernière version du règlement retenue pour l'événement.

2 ORGANISATION

Les courses pédestres « Les Foulées de la Norges » auront lieu le dimanche 12 Septembre 2021. Elles sont organisées par l'Association des Joggers du Val de Norge (AJVN). La manifestation comporte 5 épreuves distinctes ouvertes à tous, licenciés ou non. Les épreuves sont soumises à des limites d'âge.

- 500 m : coureurs nés en 2012 et après
- 1 000 m : coureurs nés en 2010 et 2011
- 2 000 m : coureurs nés entre 2006 et 2009
- 5 km : coureurs nés en 2005 et avant
- 10 km : coureurs nés en 2003 et avant (**interdit à la catégorie cadet**)

3 HORAIRES ET PARCOURS

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu devant la salle des fêtes de Brétigny située rue de la Mairie aux horaires :

- 9h30 : départ du 2 000 m
- 10h00 : départ du 1 000 m
- 10h15 : départ du 500 m
- 10h30 : départ des 5 km et 10 km

INFORMATION COVID-19 : Selon les modalités de distanciation sociale en vigueur au 12/09/2021 applicables aux courses hors stade, le départ groupé en peloton pourrait être aménagé. Les horaires de départ sont donc susceptibles de modifications (départ par vagues successives par exemple). Ces modalités seront précisées ultérieurement.

4 RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement est prévu à l'arrivée de chacune des courses.

INFORMATION COVID-19 : En raison des mesures relatives à la gestion de la pandémie COVID-19, les aliments et boissons proposés seront en portions individuelles emballées. En outre, aucun poste de ravitaillement n'est prévu sur le parcours du 10km. Il est conseillé aux coureurs de s'équiper en individuel. Un poste de secours positionné au km 5.1 pourra être sollicité pour les seules détresses éventuelles.

5 RECOMPENSES

Les récompenses sont données selon les modalités suivantes :

- 500m : Tous les coureurs arrivés recevront une médaille.
- 1000m et 2000m : Tous les coureurs arrivés recevront une médaille. L'organisation récompensera les 3 premières et 3 premiers de chaque catégorie (poussin, benjamin, minime) via une coupe.
- 5km : chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via un bon d'achat d'une valeur de 60€ pour les 1^{ers}, 50€ pour les 2^{èmes} et 40€ pour les 3^{èmes}. Cette course servira et récompensera via une coupe les 3 premières et 3 premiers de la catégorie cadet.
- 10km : chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 150€ pour les 1^{ers}, 100€ pour les 2^{èmes} et 50€ pour les 3^{èmes}. L'organisation récompensera les premières et les premiers des catégories suivantes Juniors, Espoirs, Séniors, Masters M0, M1, M2 ... à M10 via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 40€. Les récompenses au scratch et catégorie sont cumulatives.
- 10 km & 5km : Les 3 groupes (club, association, autre regroupement amis, famille, ...) ayant le plus grand nombre de coureurs inscrits sous une dénomination commune à la fois sur le 10km et le 5km recevront une coupe du Challenge des Foulées de la Norges.

6 INSCRIPTIONS

Le tarif de l'inscription pour l'édition 2021 est fixé à :

- Pour le 10 km : 11,00 € par internet
- Pour le 5 km : 8,00 € par internet
- Pour le 500 m : 2,50 € par internet
- Pour le 1000 m : 2,50 € par internet
- Pour le 2000 m : 2,50 € par internet

Le tarif par internet est frais bancaires et de gestion inclus.

L'association versera 1€ sur chaque inscription à l'Association « Un avenir pour Léo ».

INFORMATION COVID-19 : aucune inscription sur place, aucune inscription par courrier ou dépôts dans boîtes aux lettres ne sera traitée.

Pour valider leur inscription et disposer du dossard, le participant devra avoir fourni :

- Le règlement du montant de l'engagement
- Une autorisation parentale si le participant est né après le 12 / 09 / 2003 (épreuves du 500m, 1000m, 2000m et 5km) : le formulaire type est disponible sur le site internet lors du processus d'inscription.
- Pour les participants aux épreuves du 1 000m, 2 000m, 5 km et 10 km :
 - Pour les **licenciés** : une photocopie de leur licence FFA, FFTRI ou Pass Running en cours de validité le jour de la course
 - Pour les **non licenciés** : un **certificat médical** de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course.
- Le dépôt du pass sanitaire valide pour tous les participants ayant 12 ans ou plus à la date de l'évènement

INFORMATION COVID-19 : Si les documents valides n'ont pu être déposés sur le site internet lors du processus d'inscription, le dossier ne sera pas validé et aucun complément de documents ne sera traité sur place. Le dossier devra être présenté comme complet sur le site internet pour prétendre au retrait du dossard.

Inscription par internet Sport up .fr

Les inscriptions par internet Sport-up.fr seront possibles jusqu'au mercredi 08 septembre 2021 23H59 pour les inscriptions individuelles comme pour les groupes. Un moyen de paiement par CB est requis. Les frais bancaires et de gestion sont inclus dans le tarif. Le nombre de coureurs sur le départ du 10km & 5km est limité à 500 participants (cumul des 2 courses à 500).

INFORMATION COVID-19 : En cas d'annulation de la course par l'organisateur pour les motifs liés à la gestion de la pandémie 2019, les frais d'inscriptions pourront être remboursés directement sur la carte bancaire ayant servi au paiement de l'inscription. Ce remboursement sera réalisé hors frais bancaire.

Inscription sur place

INFORMATION COVID-19 : Les inscriptions sur place, individuelles ou groupes, ne seront pas possibles.

Inscription via email ajvn@laposte.net

INFORMATION COVID-19 : Les inscriptions groupes **pour les associations ne disposant pas de moyen de paiement par internet** seront possibles sur le site internet. Un virement bancaire devra être réalisé au préalable correspondant au montant de l'inscription. Contacter l'AJVN jusqu'au mercredi 09 septembre 2021 16H via l'adresse email ajvn@laposte.net pour disposer des modalités. Le paiement devra être constaté sur le compte AJVN avant le retrait des dossards. Toute autre inscription réceptionnée sur cette adresse ne sera considérée.

Inscription par dépôt.

INFORMATION COVID-19 : Les inscriptions par dépôt, individuelles ou groupes, ne seront pas possibles.

Inscription par courrier

INFORMATION COVID-19 : Les inscriptions par courrier, individuelles ou groupes ne seront pas possibles.

7 RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectuera devant la salle des fêtes de Brétigny le vendredi 10 septembre 2021 de 16h30 à 19h00 et le samedi 11 septembre 2021 de 14h30 à 18h00.

INFORMATION COVID-19 : Selon les modalités de distanciation sociale en vigueur aux dates de retraits, il pourra être demandé que le retrait des dossards se réalise en respectant les gestes barrières notamment en portant un masque de protection. Ces modalités seront précisées ultérieurement.

8 ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MACIF.

Assurance individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

9 DROIT A L'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître : ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'évènement.

10 LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

11 ANNULATION, INTERRUPTION, MODIFICATION

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables le départ peut être reporté de quelques heures

au maximum, au-delà, la course est annulée. En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours.

En cas d'annulation d'une épreuve pour quelque raison que ce soit – hors motif COVID-19, ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

INFORMATION COVID-19 : La décision de maintenir les courses, d'adapter les différentes modalités d'organisation, ou d'annuler les courses sera communiquée au plus tard le samedi 11 septembre 2021 23H59.

12 SYNTHÈSE DES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Course	Catégories	Limites d'âge	Horaire départ	Autorisation parentale	INFORMATION COVID-19 Pass Sanitaire	Certificat une photocopie de leur licence FFA, FFTRI ou Pass Running en cours de validité le jour de la course ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course.	Tarif
500 m	Baby Athlé Ecole d'athlétisme	Coureur né en 2012 et après	10 h 15	Obligatoire	Non avenu	Non nécessaire	2,50 €
1000 m	Poussins	Coureur né en 2010 et 2011	10 h 00	Obligatoire	Non avenu	Obligatoire	2,50 €
2000 m	Benjamins Minimes	Coureur né entre 2006 et 2009	9 h 30	Obligatoire	Obligatoire si plus de 12 ans au 12/09/2021	Obligatoire	2,50 €
5 km	Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors Masters M1 à M5	Coureur né en 2005 et avant	10 h 30	Obligatoire si mineur au 12/09/2021	Obligatoire	Obligatoire	8,00 €
10 km	Juniors, Espoirs, Séniors Masters M0 à M10	Coureur né en 2003 et avant	10 h 30	Non nécessaire	Obligatoire	Obligatoire	11,00 €